



## J'ai les clés de l'appart mais refus GRL: normal??

Par **Help34**, le **30/11/2010** à **20:07**

Bonsoir,

Voici mon problème:

La société qui va m'employer à louer un appartement pour moi. Le propriétaire passe par une agence immobilière et une grl.

Actuellement, mon patron a signé le bail locatif, fait les chèques de location et a les clés de l'appartement loué.

Nous avons reçu un appel téléphonique de l'agence qui nous signale que la grl ne veut pas faire la location a une société. Et que donc la location ne se fait pas!!

Est-ce normal de revenir en arrière à partir du moment où on a le bail signé, les chèques et les clés??

De plus, de mon côté j'ai dit non à d'autres appartements et mon bail de mon ancien appartement s'arrête cette semaine!!

Merci

Par **Domil**, le **30/11/2010** à **20:33**

Est-ce que le bail mentionne la caution GRL ?